

En France, la difficile construction de nouveaux Center Parcs

Le projet de Roybon, en Isère, est officiellement abandonné, et deux autres en Bourgogne-Franche-Comté semblent cliniquement morts. Le groupe dit chercher des terrains à requalifier plutôt qu'à défricher.

Si Center Parcs mise beaucoup sur son développement européen, c'est aussi parce que son avenir français s'est récemment obscurci. Au-delà de l'ouverture, prévue en 2022, d'un complexe à Pindères (Lot-et-Garonne), Center Parcs, qui compte aussi agrandir son domaine des Bois Francs (Eure), aura du mal à proposer un nouveau site avant longtemps. Trois projets ont été ou sont sur le point d'être abandonnés en raison de l'opposition d'associations de défense de l'environnement.

En juillet 2020, le groupe a renoncé à Roybon (Isère), qui faisait l'objet d'une « zone à défendre » (ZAD). Les deux projets envisagés en Bourgogne-Franche-Comté, qui étaient censés ouvrir en 2019, sont pour leur part très menacés. Ces trois ébauches de Center Parcs visaient les clientèles lyonnaises et suisses, à fort pouvoir d'achat. Franck Gervais, le nouveau directeur général de Pierre & Vacances-Center Parcs, semble lui-même convenir que ces projets ne correspondent plus à la quête d'exemplarité environnementale revendiquée par le groupe.

« Depuis la construction jusqu'à l'exploitation, on va changer nos façons de faire, confie-t-il au Monde. Pour Center Parcs, nous privilégions des projets de développement sur des terres que nous requalifions et non en allant défricher des terres nouvelles. On veut reconvertir des terrains existants pour le plus grand bénéfice des acteurs économiques, politiques, écologiques. » Interrogé au sujet d'une future ouverture d'un Center Parcs à Poligny (Jura) ou Rousset-Marizy (Saône-et-Loire), il répond : « Je vous parle du futur. Je ne suis pas là pour parler du passé. »

Exigences environnementales durcies

En Bourgogne-Franche-Comté, toutes les tendances politiques en conviennent : ces projets, officiellement « à l'étude », ne verront pas le jour. Ils avaient animé la campagne des élections régionales de 2015, au moment du débat public. Ce n'est plus le cas de celles de 2021. « Politiquement, le projet est mort ! », constate le député (Les Républicains) du Jura Jean-Marie Sermier, tête de liste dans son département. « C'est trop coûteux, compliqué. Les collectivités n'ont plus envie de s'engager », renchérit la sénatrice (Union centriste) du Jura Sylvie Vermeillet.

Au Conseil régional, à Besançon, la présidente (Parti socialiste, PS) sortante et candidate à sa réélection, Marie-Guite Dufay, n'a jamais caché son manque d'enthousiasme pour ces équipements aux antipodes de son esprit de randonneuse et de sa conception du tourisme. En 2014, avant la fusion de la Bourgogne et de la Franche-Comté, elle avait pourtant validé, avec son collègue François Patriat (PS) à Dijon, le principe d'une participation au capital d'une société d'économie mixte interrégionale.

Mais cette stratégie visait surtout à empêcher Pierre & Vacances de monter les deux collectivités l'une contre l'autre et de choisir la plus généreuse. Devenue présidente de la nouvelle grande région, M^{me} Dufay a fait adopter, en 2018, un « appel à manifestation d'intérêt pour les projets d'investissements touristiques » aux exigences environnementales durcies. Ce cahier des charges remanié a été transmis à Center Parcs, qui n'y a pas répondu. Pierre & Vacances évoque « une phase d'études et de discussion », rappelant que des procédures sont en cours.

Le site de Poligny est dans l'attente d'un arrêt de la cour administrative d'appel de Nancy, après que le juge a annulé, en avril 2019, le plan local d'urbanisme de la commune. La mairie, qui voit dans le projet une source d'emplois locaux, a fait appel. Cent-cinquante kilomètres plus à l'ouest, à Rousset-Marizy, le président du conseil départemental de Saône-et-Loire, André Accary (divers droite), a préféré se lancer dans un autre grand projet touristique, à Tournus : un parc à thèmes historiques. On devrait y retrouver « des personnages célèbres, des légendes fabuleuses, des paysages typiques ». Mais aucune « bulle tropicale ».

Par Jean-Pierre Tenoux (Besançon, correspondant) et Clément Guillou